

**Mémoire pour les  
consultations  
prébudgétaires en  
prévision du budget de  
2020**



## Recommandations

**Recommandation 1** : Que le gouvernement investisse 20 millions \$ sur deux ans pour le développement et la formation de la main-d'œuvre nécessaire pour bâtir les bâtiments durables sobres en carbone du Canada.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement alloue 1 milliard \$ du financement accordé à la Banque de l'infrastructure du Canada pour les rénovations en profondeur des bâtiments des secteurs public et privé afin d'accroître la confiance des investisseurs dans l'économie de la rénovation du Canada.

**Recommandation 3** : Que le gouvernement s'engage à adopter la Norme du bâtiment à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada pour tous les bâtiments fédéraux nouvellement construits, ou détenus ou loués par le gouvernement, ainsi que la certification LEED Platine la plus récente, pour réduire la consommation d'énergie et favoriser l'adoption du bâtiment à carbone zéro dans les marchés commercial et institutionnel.

## Introduction

Le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) est une organisation nationale à but non lucratif, dirigée par l'industrie et dédiée au bâtiment durable. Nos études et nos analyses approfondies du marché, nos programmes de certification de bâtiments et nos activités de renforcement des capacités ont accéléré la transformation vers des bâtiments, des habitations et des communautés durables à haute performance à la grandeur du Canada.

Le cadre bâti du Canada contribue pour une large part aux émissions de GES, car 17 % de ces émissions proviennent des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. En construisant des bâtiments à haute performance et à faibles émissions et en rénovant le parc immobilier existant du Canada, le gouvernement fédéral réduira les émissions, créera de nouveaux emplois et augmentera les investissements et l'innovation, assurant ainsi la résilience du parc immobilier face aux conditions climatiques futures.

Des politiques innovatrices, comme l'étiquetage de la performance énergétique des bâtiments, les codes sur la rénovation des bâtiments, et le financement à faible coût des travaux de rénovation feront progresser le secteur. Les bâtiments à haute performance, intelligents et innovateurs sont un volet essentiel de la transformation du Canada en une économie sobre en carbone d'une manière qui favorise la création d'emplois, la croissance économique et les économies de coûts pour les Canadiens. Le secteur canadien du bâtiment durable est l'un des plus avancés au monde et il est bien placé pour stimuler le passage à une économie sobre en carbone. Le CBDCa est convaincu que le leadership soutenu du Canada en ce domaine entraînera d'autres occasions de croissance économique et de création d'emplois.

Dans le budget de 2020, le Canada a l'occasion de mettre en œuvre des initiatives du bâtiment durable qui sont techniquement réalisables, financièrement viables et qui offrent de réels avantages socioéconomiques, notamment par le renforcement des capacités de la main-d'œuvre de la construction du Canada.

## Recommandations

### **Recommandation 1 : Que le gouvernement investisse 20 millions \$ sur deux ans pour le développement et la formation de la main-d'œuvre nécessaire pour bâtir les bâtiments durables sobres en carbone du Canada.**

Le marché canadien du travail est complexe et évolutif. Il oblige les travailleurs à s'adapter, à se recycler ou à améliorer leurs compétences pour réussir dans une économie en constante évolution. Alors que le Canada s'engage dans une économie sobre en carbone, il doit développer une solide main-d'œuvre de la construction apte à concevoir, à construire et à gérer des bâtiments durables à haute performance, intelligents et innovateurs. La future pénurie de compétences en ce domaine est très préoccupante : l'Association canadienne des constructeurs prévoit le départ de 122 100 travailleurs d'ici 2027, dans le secteur résidentiel uniquement. Les travailleurs de la construction ne sont pas les seuls intervenants de l'industrie du bâtiment qui doivent s'adapter. Les agents du bâtiment, les ingénieurs, les architectes, les designers, les gestionnaires de projets, les modélisateurs énergétiques et les exploitants des bâtiments devront également parfaire leurs compétences pour réaliser des bâtiments durables très innovateurs et intelligents.

Les bâtiments peuvent réduire efficacement les émissions de GES à hauteur de 91 pour cent s'ils sont adéquatement conçus, bâtis et mis en service. Toutefois, les bâtiments intelligents à haute performance

sont relativement nouveaux et les intervenants de l'industrie et les gouvernements ne comprennent pas toujours bien les conditions nécessaires à leur mise en œuvre et à leur exploitation efficace ni les besoins en formation requis pour les bâtir à grande échelle avec une performance fiable.

Le besoin d'une main-d'œuvre formée pour construire et exploiter des bâtiments à haute performance ira en augmentant pour satisfaire aux normes pancanadiennes plus élevées pour des bâtiments plus efficaces et pour permettre à la main-d'œuvre canadienne d'être concurrentielle dans un marché mondial. Toutefois, il y a un écart important entre l'offre de formation et l'adhésion réelle à la formation. Actuellement, il n'y a aucune mesure pour inciter les ouvriers à améliorer ou à adapter leurs compétences en suivant de la formation, car ils ne sont payés que s'ils travaillent.

L'étude du CBDCa intitulée [Trading Up : Equipping Ontario Trades with the Skills of the Future](#) identifie ces obstacles – et détermine la gamme de compétences nécessaires pour les ouvriers de la construction et autres professionnels. On s'attend à ce que ces compétences soient de plus en plus importantes au fur et à mesure que le Canada poursuivra son virage vers des bâtiments à haute performance conçus pour atténuer les coûts sur le cycle de vie et les risques liés aux conditions climatiques par l'utilisation de la technologie du bâtiment intelligent et de matériaux et processus de conception et construction innovateurs.

La main-d'œuvre du bâtiment durable a besoin d'occasions de formation et d'amélioration des compétences efficaces pour réussir et être concurrentielle. Chaque corps de métier ou profession de l'industrie de la construction doit relever des défis qui lui sont propres en matière de perfectionnement professionnel et d'avancement de carrière. Les rôles traditionnels doivent s'adapter aux nouvelles réalités. Dans certains cas, il faudra même créer des professions entièrement nouvelles. Il faut cerner les lacunes à combler les plus pressantes et les difficultés d'accès aux occasions de formation et y apporter les solutions appropriées.

**Le CBDCa recommande de combler les lacunes dans les compétences des travailleurs de la construction sobre en carbone. Nous recommandons un investissement de 20 M\$ sur deux ans dans le développement des employés de la construction, pour qu'il y ait suffisamment de personnes aptes à bâtir les bâtiments durables sobres en carbone.**

Cet investissement :

- appuiera le développement, la mise à l'essai et l'évaluation de nouvelles approches par rapport à l'ensemble des compétences en matière de bâtiment durable et sobre en carbone pour que les professions traditionnelles liées à la construction effectuent le passage à l'économie sobre en carbone;
- soutiendra des programmes de formation existants dans lesquels les investissements fédéraux pourraient être rapidement déployés par l'entremise des ministères, des programmes et des partenaires fédéraux, comme le Conseil du bâtiment durable du Canada; l'organisme CIET, formation en énergie durable; Passive House Canada; les établissements d'enseignement; les ordres professionnels; et les syndicats;
- assurera que les travailleurs de la construction recevront les connaissances dont ils ont besoin sur les bâtiments intelligents à haute performance dans une économie sobre en carbone, par le biais de modifications aux programmes d'études actuels et l'adoption de nouvelles approches en matière de sensibilisation et de renforcement des compétences;
- intensifiera les initiatives et les programmes de développement de la main-d'œuvre pour que le Canada soit prêt à profiter des occasions de création d'emploi offertes par la construction de bâtiments à haute performance.

## **Recommandation 2 : Que le gouvernement tire parti de la Banque de l'infrastructure du Canada pour accroître la confiance des investisseurs dans l'économie de la rénovation au Canada**

Plus de 80 pour cent des bâtiments existants seront encore en exploitation en 2030. La rénovation des bâtiments existants offre une occasion rentable d'atteindre les cibles d'émissions pour le secteur du bâtiment. Selon une [récente étude](#) du CBD Ca, les travaux de rénovation, lorsqu'ils sont bien réalisés, se caractérisent par d'importantes réductions de la consommation d'énergie et des émissions; une diminution des coûts d'exploitation; et une augmentation de la valeur des propriétés. De plus, ils améliorent les conditions ambiantes pour les occupants; créent des occasions d'emploi et des domaines d'expertise dans le secteur immobilier; et offrent en même temps des rendements attrayants pour les prêteurs et les investisseurs. Toutefois, pour que ces avantages se réalisent, le secteur privé a besoin de mesures incitatives complémentaires qui aident l'industrie et les propriétaires immobiliers à couvrir les investissements de capitaux initiaux.

Jusqu'à maintenant, les interventions gouvernementales ont essentiellement porté sur des subventions et des remboursements comme mesures incitatives à l'activité de rénovation. Ces mesures sont importantes, mais elles devraient aussi porter sur la création de l'infrastructure de marché appropriée pour créer une économie de la rénovation autosuffisante. L'accès au financement continue d'être un obstacle à la réalisation de rénovations majeures. Pour renforcer la confiance des prêteurs et les inciter à investir dans les rénovations, les prêteurs du secteur privé doivent intégrer l'efficacité énergétique et les réductions de GES dans leurs critères d'octroi de prêts. La prise en compte des économies monétaires dans les calculs de liquidité de l'emprunteur protège contre les risques financiers liés à une dépréciation éventuelle de la valeur d'un bâtiment du fait qu'il ne satisfait pas à certaines exigences réglementaires (p. ex., à des normes minimales en matière d'efficacité énergétique) ou liés à une perte de sa valeur en raison de la hausse du prix du carbone au fil du temps.

Conscient qu'il fallait bâtir la confiance des investisseurs, le CBD Ca a mis en place l'[Investor Confidence Project](#) (ICP) au Canada. L'ICP atténue les risques associés aux investissements dans les rénovations. Il rassemble des normes et des pratiques existantes dans un processus cohérent pour financer, développer et mesurer les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique qui appuient l'évaluation du risque et les résultats attendus. Cela donne l'assurance qu'un projet donné atteindra la performance énergétique ou les cibles de réduction du carbone énoncées.

La collaboration avec les parties intéressées et les institutions financières en vue d'encourager une approche cohérente pour normaliser le développement et la mesure de l'efficacité énergétique et de la réduction du carbone dans les projets de rénovation de bâtiments devrait être une priorité du gouvernement fédéral. Cette mesure permettrait de créer des normes, une méthodologie et une certification dignes de confiance dans l'industrie, semblables à celles qui sont offertes par les agences de notation du crédit pour les investisseurs de titres d'emprunts.

Malheureusement, le manque de confiance des investisseurs dans les flux nets de trésorerie générés par les économies d'énergie persiste – et les investisseurs institutionnels préfèrent encore les transactions plus importantes (p. ex., un portefeuille immobilier), de sorte que les projets d'efficacité énergétique sont réalisés à une échelle relativement modeste.

C'est pourquoi le CBD Ca recommande au gouvernement fédéral de donner instruction à la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) d'allouer 1 milliard \$ de son budget de 35 milliards \$ pour subventionner les rénovations de bâtiments commerciaux et d'immeubles à logements multiples. Par un tel engagement, la BIC peut catalyser la confiance des investisseurs en apportant un soutien aux prêts pour travaux de rénovation et en regroupant des projets de rénovation par l'entremise de structures financières qui mettent en commun de tels projets pour un investissement évolutif.

Un investissement de cette ampleur permettrait d'attirer d'importants capitaux privés, de stimuler l'économie à court terme et d'améliorer la productivité du Canada à long terme tout en diminuant ses émissions de GES.

### **Recommandation 3 : Que le gouvernement investisse dans les bâtiments à carbone zéro pour intensifier l'innovation et l'investissement**

[Une étude du CBDCa](#) démontre que les bâtiments à carbone zéro sont technologiquement réalisables à l'aide de technologies et de pratiques qui existent déjà, et qu'en plus, ils sont financièrement viables.

Un bâtiment à « carbone zéro » comporte quatre composantes clés : il affiche un bilan carbone neutre dans son exploitation; il intègre un design qui priorise la réduction de la demande et il comble efficacement les besoins en énergie; il utilise de l'énergie renouvelable sur place; et il tient compte du carbone associé à la fabrication des matériaux de la structure et de l'enveloppe à l'étape de la conception.

Les bâtiments à carbone zéro offrent un rendement financier positif moyen de 1 pour cent sur un cycle de vie de 25 ans, en tenant compte de la tarification de la pollution par le carbone. Plus important encore, l'étude montre que l'on peut dès maintenant construire des bâtiments à carbone zéro et que les économies sur les coûts d'exploitation couvriront les investissements initiaux. De plus, si le coût du carbone augmente au fil des ans, la rentabilité des bâtiments à carbone zéro sera plus grande, ce qui favorisera de nouveaux investissements et l'innovation.

Le coût de ne pas adopter l'approche du carbone zéro augmente à chaque jour qui passe. Chaque bâtiment construit aujourd'hui qui n'est pas conçu selon cette approche contribue à une augmentation des émissions de carbone – et nécessitera inévitablement des investissements majeurs dans l'équipement mécanique, les systèmes de ventilation et l'enveloppe du bâtiment d'ici 2050 pour atteindre les cibles de réduction de GES du Canada. Ces rénovations devront être réalisées avant le cycle normal de réinvestissement dans la durée de vie utile du bâtiment et elles seront coûteuses et perturbatrices pour les propriétaires, les exploitants et les locataires des bâtiments.

Si le Canada s'y met dès maintenant, plus de 12 Mt éq. CO<sub>2</sub> par année pourraient être évitées d'ici 2050 grâce aux bâtiments à carbone zéro.

Il est possible d'accélérer la mise en place d'un marché vigoureux des bâtiments à carbone zéro en adoptant divers modèles liés aux mécanismes d'établissement des prix, à l'approvisionnement et aux partenariats, ainsi que des règlements qui s'attaquent aux obstacles connus. Cela créerait des conditions plus propices à l'adoption généralisée de la technologie du carbone zéro au Canada et à l'accroissement des possibilités d'investissement, d'innovation et d'exportation pour les solutions canadiennes avant-gardistes.

Le CBDCa encourage le gouvernement fédéral à poursuivre sa stratégie « Écologiser le gouvernement »; à s'engager à construire et à exploiter les nouveaux bâtiments selon la norme du carbone zéro; et à adopter la Norme du bâtiment à carbone zéro du CBDCa pour tous les bâtiments nouvellement détenus ou loués par le gouvernement fédéral, en parallèle avec une politique actualisée de la certification LEED Platine.

Le portefeuille immobilier fédéral est suffisamment important pour démontrer la rentabilité du bâtiment à carbone zéro. Le gouvernement fédéral ferait preuve d'un leadership auprès des provinces, des territoires et des propriétaires immobiliers du secteur privé. Il démontrerait la rentabilité des bâtiments à carbone zéro et normaliserait les processus et les technologies qui feront des bâtiments à carbone zéro la norme de l'industrie canadienne en matière de valeur. Cette mesure du gouvernement

fédéral favoriserait l'adhésion du marché commercial et institutionnel.

## Conclusion

Le Canada peut soutenir la concurrence dans l'économie mondiale tout en réaffirmant son engagement à réduire les émissions de GES. Le CBDCa présente des recommandations visant à favoriser la transition vers une économie sobre en carbone tout en contribuant à la croissance économique et à l'atténuation des effets du changement climatique.

L'économie canadienne de la rénovation est bien placée pour offrir de nouvelles sources importantes de création de richesse et d'emplois à moyen terme. Il faut par contre que les secteurs public et privé aient accès à la main-d'œuvre et aux incitatifs fiscaux appropriés pour aider l'économie de la rénovation à réaliser son plein potentiel. Alors que le Canada se dirige vers une économie sobre en carbone, il est essentiel de reconnaître les domaines dans lesquels l'action gouvernementale peut préparer les Canadiens à en tirer parti.

Le CBDCa continuera d'offrir au gouvernement fédéral un leadership audacieux et des solutions pour faire croître l'économie sobre en carbone, réaliser des avantages économiques et réduire les émissions de GES du secteur du bâtiment.